

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [perron-catherine](#)

<https://www.cadre21.org/membres/f92e7e57ae3032e200ade438>

Date d'obtention : 2021-11-17 15:33:28

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il est important de remplir la grille d'information avec les personnes concernées et y aller par étape pour valider les informations.

Il faut aussi évaluer si le geste est de la malveillance ou c'est un geste impulsif.

Pour évaluer si on utilise la trousse sexto, il faut que l'incident ait un rapport avec des élèves d'un établissement scolaire pour arrêter rapidement la propagation. Dans le cas où il n'y a pas de collaboration, le policier est contacté.

Lorsque la grille d'observation est complétée et que les téléphones ont été saisis, le policier est contacté pour la suite.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il y a plusieurs situations qui peuvent arriver et les situations sont différentes. Il est important de bien connaître la trousse et de savoir quand et comment l'utiliser. Je retiens qu'il faut utiliser la grille avec la première personne qui est venue nous dénoncer la situation pour faire la cueillette des informations. Le policier n'a pas besoin d'entrer immédiatement dans l'intervention, la grille est importante pour avoir le portrait de la situation. Chaque personne a son rôle dans la situation. Je retiens également l'importance de confisquer le cellulaire pour le remettre au policier.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je trouve que pour l'instant les étapes sont claires. Le plus délicat c'est la non collaboration et lorsque ça se produit, il est bien précisé de contacter le policier. Je trouve que les étapes sont bien expliquées. Ce qui peut être délicat, c'est de contacter la personne qui a envoyé des photos (chum) mais qui a été dénoncé par quelqu'un d'autre.